

INSERTIONS

S'adresser au bureau du journal de 8 heures du matin à 6 heures du soir

REDACTION ET ADMINISTRATION

URUGUAY 26
(imprenta Latina)

UNION FRANCAISE

PETIT JOURNAL DU MATIN

Année V Num. 1136—1016

Directeur: J. G. BORON DUBARD

MONTEVIDE—Vendredi 15 Février 1895

Les études du port

Il faut en croire ce qui s'est dit ces jours-ci la proposition d'uno compagnie de travaux hydrauliques, sous la raison sociale du Luther et C°, aurait été acceptée pour les travaux qui impliquent les études du port de Montevideo, dans les conditions prévues par la loi de juillet dernier.

Il serait injurieux pour l'estimable ministre de Fomento, et pour le gouvernement dont il fait partie, de supposer qu'en acceptant la proposition Luther, ou tout autre, on ait pu songer un seul instant à éluder sans l'assentiment préalable du Pouvoir Législatif, telle ou telle des clauses qui accompagnent l'autorisation de crédit.

Nous devons supposer, par suite, qu'avant de traiter ferme avec la maison Luther, ou toute autre, le gouvernement aura pris ses précautions pour être en mesure de donner à la direction des études les garanties de esvoir et de conscience dont le Pouvoir Législatif a voulu que ces études fussent entourées.

On s'étonne toutefois que les choses étaient aussi avancées et tant de mois qu'aujourd'hui, les noms des ingénieurs étrangers qui doivent intégrer la commission pour lui apporter le concours d'une expérience certaine, prouvé par leur participation notoire à de grands travaux de même sorte, restent encore inconnus.

La composition de la commission du port rend, du reste, cette intégration tout particulièrement indispensable. Quels que soient les mérites particulières que nous nous plaisons à leur reconnaître, il ne semble pas qu'aucun des honorables membres de cette Commission puisse lui apporter autre chose que des vues théoriques et des trésors de bonne volonté.

Cette commission, pour agir avec sagesse et résoudre avec autorité, a besoin de lumières plus spéciales que celles qu'elle peut tirer d'architectes et de docteurs de mérite, accompagnés d'ingénieurs dont plusieurs n'ont que des titres discutés et dont aucun, peut-être, n'a pris part jamais à de grands travaux hydrauliques.

Ainsi composée, comment la commission pourra-t-elle diriger ou contrôler utilement les travaux des entrepreneurs appelés à faire les études projetées?

Dans l'intérêt du pays et pour la réputation même du ministre et du gouvernement à qui échoit l'honneur de cette grande entreprise, il convient qu'on voit à la tête des travaux des hommes dont la science et la conscience démontrent toute critique et soient à l'abri de tout ronçon.

Les petits amours propres, les vanités chétives, les calculs cordides doivent s'éclipser devant les impérieuses exigences d'un suprême intérêt national.

Question controversée

L'arrestation du sieur Mirall à bord du va-
peur français «Uruguay», si irrégulière que nous perspections à la juger, n'est pas assurément un des faits à propos desquels il y ait lieu de s'échauffer.

On ne saurait prétendre qu'il y a eu, en effet, tant de la part du ministre d'Espagne que du côté du gouvernement oriental, intention quelconque de méconnaître une prérogative certaine et moins encore d'offenser un pavillon ami.

Dos différences d'interprétations sur un point de droit international et sur l'extritorialité des navires de commerce, et un excès d'empressement d'autre part suffisent à tout expliquer.

Il semble bien du reste que la question de droit doit rester controversée puisque un jurisconsulte aussi versé dans les questions de droit international que l'est M. Gonzalo Ramírez dit non, en s'appuyant sur des autorités fort respectables, alors que nous pouvons, pour notre part, en citer de non moins dignes d'être écoutées qui disent oui et qui pensent se réclamer de lord Palmerston lui-même.

Un exemple récent, survenu dans les premiers mois de la guerre sino-japonaise, prouve d'autre part, que l'Angleterre, tout au moins, n'est pas disposée à changer de doctrine à ce sujet.

La question théorique, du reste, a beaucoup perdu ici, en fait, de son importance, du moment où le sieur Mirall, principal intéressé à décleré sans difficulté aux sommations de l'autorité orientale:

Du moment où il acceptait comme légitime la prise de corps exercée contre lui, sans invoker, pour s'en exonérer, aucune immunité de circonstance et de lieu, le capitaine Lapardax a pu étoire légitimement qu'il n'avait pas à se montrer plus catholique que le pape, ni plus récalcitrant que M. Mirall lui-même. L'accord des parties a pu faire loi.

Nous n'avons, du reste, aucun intérêt à envoyer une question qui se débat entre puissances amies, à qui nous ne ménageons pas les bons sentiments.

Nous tenons pour certain, d'autre part, que monsieur le ministre de France—que le cas sub judice n'a pu prendre au dépourvu—aura fait sans retard pour la sauvegarde des principes

et des convenances tout ce qu'où les circonstances commandaient.

■ Mais le conflit théorique subsiste, et il ne serait pas sans intérêt de fixer par la voie diplomatique les règles précises qui doivent régir en pareilles circonstances.

L'avertissement préalable ou la permission sollicitée, pour le transit par le territoire national d'un malfrateur arrêté, qu'on a cru pouvoir alléger à l'encontre de notre théorie, n'a rien de commun avec le cas qui nous occupe. Quand un gouvernement fait voyager un malfrateur avéré, sur un territoire de juridiction étrangère, il est tout naturel qu'il en avise les maîtres de ce territoire pour que ceux-ci se précautionnent contre les dangers qu'une éviction pourrait leur faire courir.

Conclure d'un fait aussi simple, d'un acte de prévision aussi naturel, au droit d'arrêter [en cours de route], l'escalade bord n'interrompt pas le voyage de traversée—un individu qui s'abrite sous un pavillon dont la législation peut ne pas qualifier de la même façon que celle du pays qu'il a quitté ou du pays qu'il traverse, le fait délicieux qui lui est imputé, c'est abusif, croyons-nous, du droit de conclure en dehors des prémisses.

Les lignes ci-dessus étaient déjà imprimées quand nous avons reçu simultanément *La Razon* et *La Espana*, la première avec un entrefilet annonçant que M. Bourcier Saint Chaffray aurait, assuré-t-on, présenté une réclamation; la seconde avec un article dirigé à l'UNION FRANCAISE.

Nous ignorons ce qu'il y a de fondé dans la nouvelle donnée par *La Razon*.

Quant à l'article de notre distingué confrère espagnol, il ne saurait changer en rien notre conviction. Nous ne demandons pas du reste, et nous n'avons pas demandé qu'on prenne à la crinière le lion d'Espagne pour l'incident d'arrestation du sieur Mirall. Mais, tout en pensant que la diplomatie française—de même quela diplomatie espagnole, du reste,—a en ce moment des tâches plus vaines, nous estimons qu'elles se sont manquées en quelques chose quand ces tentatives eurent échoué que la démission fut annoncée.

Le 15 au matin, M. Charles Dupuy, le président du Conseil démissionnaire, se rendit de bonne heure à l'Elysée, où il avait été appelé. Dès les premiers mots de l'entretien qu'il eut avec lui, M. Casimir-Périer lui déclara qu'il avait été malgré lui, mal à propos, reproché ci-dessus, il avait pris le parti de résigner ses fonctions présidentielles, M. Dupuy s'efforça de dissuader le président de la République; mais ses efforts furent vain. Le président du conseil avertit alors ses collègues du cabinet démissionnaire, et ceux-ci vinrent tous successivement dans la matinée renouveler, mais sans succès, auprès de M. Casimir-Périer les instances qu'avait faites M. Charles Dupuy.

A une heure et demie, M. Casimir-Périer reçut M. Challemel-Lacour, président du Sénat, qui avait fait appeler, sous le prétexte apparent de le consulter, comme dans toutes les crises ministérielles, sur la situation. Mais, en réalité, le Président de la République fut connu à M. Challemel-Lacour sa résolution de se retirer. Le Président du Sénat qui professait une très profonde amitié pour M. Casimir-Périer, déploya tous les moyens de persuasion pour l'amener à renoncer à sa démission. L'entrevue ne dura pas moins d'une heure et demie, mais, comme les précédentes, elle fut sans effet.

Il y a beaucoup de malice, croire-le dans les lignes suivantes:

«Pendant près de deux années (c'était pendant le règne de M. Herrera) la dette consolida n'a pas pu s'élever au-dessus du type de 31 qto, et c'est avec cette cotisation que commença l'année 1891. A la mi-mars nous la trouvons à 31, et depuis l'élection de M. Borda l'augmentation n'a pas cessé d'aller de l'avant....

Julio n'a pas à envier les amis de Bonito.

On annonce pour demain le départ pour le Brésil de M. le docteur Carlos de Castro, récemment nommé Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de la République Orientale à Rio Janeiro.

Nous aimerions savoir ce que pense de cette nomination signée Estrazas, l'ex-ministre des Affaires Etrangères, docteur Herrero y Espinoza.

On nous assure qu'après avoir pris connaissance de l'édit de police prohbitant les divertissements aquatiques qui sont ici de tradition pendant le carnaval, quelques collectivistes dévoués à la chose publique il y en a ont ju-
ré de se faire mettre tous à l'amende pour fournir à M. Abolla un moyen honnête de pa-
yler les dettes de sa préfecture et d'imposer si-
lence à M. Salvagno et autres énergumènes.

Bravo!

La crise présidentielle
EN FRANCE

Nos lecteurs nous sauront gré certainement de leur donner les détails complets de la crise présidentielle qui, le mois dernier, a surpris la France et le monde tout entier.

Co sont butant de documents que tous ont intérêt à connaître et lireont avec plaisir.

La démission du ministre Dupuy se retirant à la suite d'un vote sur une question relativement secondaire, a perdu subtilement tout son intérêt par suite de la crise présidentielle, ab-

solument inattendue qui éclatait le lendemain soir.

■ Nous ne nous occuperons donc ici—pour aujourd'hui tout au moins—que de la démission de M. Casimir-Périer et de l'élection de M. Félix Faure.

Nous relatons tous les détails intéressants sur ces deux événements politiques:

La démission du président—Notes officielles

Le 15 janvier, à onze heures du soir, l'agence Havas communiquait aux journaux la note suivante:

M. le président de la République a pris la résolution de démissionner ses fonctions.

La séance et le vote d'hier ne sont à ses yeux qu'un incident secondaire. Un autre est engagé contre le régime parlementaire et, contre les libertés publiques. Il avait espéré que la présidence de la République, dépourvue de moyens d'action et de contrôle, ne peut que servir de moyen d'assurer, hors des atteintes des partis, que la confiance politique de tous les républicains lui donnerait force et autorité; il avait espéré que ceux qui l'avaient, malgré lui, placé à un poste où il ne peut se défendre lui-même, prendraient la défense de la première magistrature de l'Etat.

Il a pris les ministres de reprendre provisoirement leur démission pour assurer la transmission des pouvoirs.

M. Ch. Dupuy, président du Conseil, a fait connaître la démission du président de la République au président du Sénat et au Président de la Chambre, qui vont convoquer la séance d'urgence.

Le lendemain, 16 janvier, le *Journal Officiel* publiait en tête de sa partie officielle la note suivante:

M. le président de la République a pris la résolution de démissionner ses fonctions.

Il a pris les ministres de reprendre provisoirement leur démission pour assurer la transmission des pouvoirs.

La démission—Les pourparlers

Quoique rendu public seulement aux dernières heures de la soirée, la démission du président de la République était prise, en réalité dès la matinée. Mais la journée s'est passée en efforts employés pour aimer M. Casimir-Périer à renoncer à sa résolution et ce n'est qu'après que ces tentatives eurent échoué que la démission fut annoncée.

Le 15 au matin, M. Charles Dupuy, le président du Conseil démissionnaire, se rendit de bonne heure à l'Elysée, où il avait été appelé. Dès les premiers mots de l'entretien qu'il eut avec lui, M. Casimir-Périer lui déclara qu'il avait été malgré lui, mal à propos, reproché ci-dessus, il avait pris le parti de résigner ses fonctions présidentielles, M. Dupuy s'efforça de dissuader le président de la République; mais ses efforts furent vain. Le président du conseil avertit alors ses collègues du cabinet démissionnaire, et ceux-ci vinrent tous successivement dans la matinée renouveler, mais sans succès, auprès de M. Casimir-Périer les instances qu'avait faites M. Charles Dupuy.

A une heure et demie, M. Casimir-Périer reçut M. Challemel-Lacour, président du Sénat, qui avait fait appeler, sous le prétexte apparent de le consulter, comme dans toutes les crises ministérielles, sur la situation. Mais, en réalité, le Président de la République fut connu à M. Challemel-Lacour sa résolution de se retirer. Le Président du Sénat qui professait une très profonde amitié pour M. Casimir-Périer, déploya tous les moyens de persuasion pour l'amener à renoncer à sa démission. L'entrevue ne dura pas moins d'une heure et demie, mais, comme les précédentes, elle fut sans effet.

Durant tout l'après-midi, les députés étaient rendus très nombreux dans les couloirs de la Chambre pour recueillir quelque information sur la crise ministérielle. Les combinaisons ministérielles allaient leur train, se faisant et se défaissant alternativement, comme dans toutes les circonstances analogues, mais sans aucun donné sérieux, car on était loin de l'assurance d'une victoire, car on était loin de l'assurance d'une victoire, car on était loin de l'assurance d'une victoire.

Un silence absolu accueillit la fin de la lecture.

Le président déclare que la Chambre donne acte au président de la République de sa lettre et au député de la démission de ses fonctions.

Il donne lecture de l'article 7 de la Constitution.

Puis il lit la lettre de M. Challemel-Lacour, président du droit de l'Assemblée nationale, faisant connaître qu'il se réunira demain, à une heure, à Versailles.

Le président fait connaître que deux membres de la Chambre l'avaient salis de propos de révision; mais la Chambre était alors à présent constituée en corps électoral, il ne peut auquellement y être donné suite. Le président la convoqua ultérieurement.

M. Cunéo d'Ornano.—Et le peuple, qui le convoqua?

La séance est levée à trois heures vingt minutes.

Cris à gauche: «Viva la République!»

Cris à l'extrême gauche: «Viva la République!»

La Chambre se sépare au milieu de la plus vive agitation.

Le président fait connaître qu'il a reçu de M. le président de la République la lettre suivante, dont il donne connaissance à la Chambre:

La lettre de M. Casimir-Périer

Paris, 15 janvier 1895.

Messieurs les sénateurs,

Messieurs les députés,

Le président fait connaître qu'il a reçu de M. le président de la République la lettre suivante, dont il donne connaissance à la Chambre:

Paris, 15 janvier 1895.

Messieurs les sénateurs,

Messieurs les députés,

Le président fait connaître qu'il a reçu de M. le président de la République la lettre suivante, dont il donne connaissance à la Chambre:

Paris, 15 janvier 1895.

Messieurs les sénateurs,

Messieurs les députés,

Le président fait connaître qu'il a reçu de M. le président de la République la lettre suivante, dont il donne connaissance à la Chambre:

Paris, 15 janvier 1895.

Messieurs les sénateurs,

Messieurs les députés,

Le président fait connaître qu'il a reçu de M. le président de la République la lettre suivante, dont il donne connaissance à la Chambre:

Paris, 15 janvier 1895.

Messieurs les sénateurs,

Messieurs les députés,

Le président fait connaître qu'il a reçu de M. le président de la République la lettre suivante, dont il donne connaissance à la Chambre:

Paris, 15 janvier 1895.

Messieurs les sénateurs,

Messieurs les députés,

Le président fait connaître qu'il a reçu de M. le président de la République la lettre suivante, dont il donne connaissance à la Chambre:</

CARNE LIQUIDA (VIA INDE LIQUIDE)

Extracto Liquido

DE FOGENO Y PEPTONIZADO
DEL DOCTOR VALDEZ GARCIA
FABRICADO
POR
WILLEM JR Y VALDEZ GARCIA
EN MONTEVIDEO (URUGUAY DEL SUD)
Calle URUGUAY Núm. 175



EN VENTA
EN LAS MEJORES FARMACIAS

AGENTES GENERALES EN EL EXTRANJERO
G. Ortúñoz, Cangallo 1060, Buenos Aires.
E. Avila, P. O. Box 3120, New York.
Gregorio Ortúñoz, Plaza Campello, 8
Genova.
J. Michel, V. Elizabeth, Vélez-París.
Vicente Ferrer y Cia, Barcelona.
C. C. & C. Ltda, Lisboa.

Medalla de oro Paris 1880--Medalla de oro Barcelona 1888

El mejor extracto de carne, sumamente agradable y el tónico más positivo y de más seguro y rápido resultado.
El más barato de todos los preparados de peptona, cada cucharada equivale a una costilla de vaca.
Sin rival para el lunch y para la preparación de salsas y caldos instantáneos.

La alimentación de los enfermos asegurada por grave que sea su estado y sin fatigar su estómago.

HOTEL DE PROVENCE

236 RUE PARIS

Auguste Gebelin

GRANDES COMMODITÉS POUR VOYAGEURS
On prend des pensionnaires à prix très modérés.

Nourriture et logement 1 piastre 20 par jour.

Salons pour familles—ba porte à domicile.

A côté du Palais du gouvernement, à portée de tous les tramways, près du Théâtre Solís.

Ciudadela 148 150, 152 ET 154

LA REVOLUCIÓN ECONÓMICA
SASTRERIA

EGIDIO INTROZZI

La maison vient de recevoir un grand assortiment de draps bien choisis pour la saison d'été. Elle confectionne des costumes sur mesure depuis le prix de 12, 14, 15, 16 et 18 piastres chaque costume complet.

238—CALLE RINCON—240

(Entre Juncal et Cerro)

MONTEVIDEO

Aviso al Público
AL PROGRESO DE PARIS

De FRANCISCO VALENTE, A NAVARRETTO, B. T.

Gran taller meccanico, y político a vapor, casa única en el país por la economía y la competencia en los trabajos siguientes:

Reparación de bronces de arte antiguos y modernos, adornos de sala, artículos de giz y de piñones, camas de bronce, doradas, plateadas, níqueladas, al galvano, plástico y otros sistemas oxidación especial, etc., etc., las metálicas, de acero, de hierro, de cobre, de bronce, etc., etc., sistemas, lámparas, cristales, col. caciones, compuestos de catenarias eléctricas, se plateras, níquel, bronce y oturas sobre todos los metales en los colores diferentes, se retocan estuches de metal de ferretería de jardines, como salen de fábrica, especialistas para dorar en lajas de iglesia.

Advertencia

Todo trabajo que se reciba la casa se fijará el plazo de 3 meses para retomar, y pasado dicho tiempo no se alargará reclamo alguno.

Casa Principal: 18 de Julio

núm. 464

Sucursal: Calle Colonia 101. Teléfono La Cooperativa 455 et 580.

Marie Lopez

Domiciliée rue MALDONADO 257 (acheteuse d'articles de mode). Est prié de passer pour affaire qui la concerne rue San José 100b ou Sarandi 257. Matsons de modes et nouveautés pour chapeaux et capotes de dames et enfants. Confexion et réparation, à la maison même:

APARICION DE LA MODA

SAN JOSE 100B

J. S. Goncharoff.

Restaurant du Panier Fleuri

237—JUNCA L—237
TENUE PAR Mme. GRACIANA INCHAURICETA

Dejeuner à prix fixe 4 réaux.

Diner 4

À la carte 6 centésimos [six sous] le plat.

JULES MARY 144

LES ENFANTS MARTYRS

TROISIÈME PARTIE

Au bord du Jérôme

Un pli, de nouveau, sur le front du procureur de la République.

Et il garde le silence. Puis il semble se soucier; pour la seconde fois, un sourire intense.

—Est-on sûr, à la ferme, de tous les domestiques?

—Oh! oui, ce sont d'anciens serviteurs. Il n'y a que deux jeunes gens, une fille et le berger, qui soient ici depuis moins d'un an.

—Le berger?

—Un garçonnet, une manche de poche.

Et ce malentendu rire:

—Oh! ce n'est pas non plus la largeur de ses doigts... Mais...

WILLIAM MEIKLE Y CA.

64—CERRO LARGO 64—MONTEVIDEO

Grandes depósitos de instrumentos

DE AGRICULTURA
SEGADORA ATADORA DE HORNSBY

La Trilladora y Motor Hornsby

INTRODUCTORES DE: Fierros de todas clases, para herrerías, carpinterías, etc., etc., como también trancas y vigas de fierro para construcciones

Azulejos, Inodoros, tierra romana, etc.

Alambre para cercos, de acero y de fierro patente y media patente—Alambre galvanizado—Estiradores y piques de fierro. Fierro galvanizado para techos, idem liso. Zinc de todos los números—Cabilletes, tornillos, clavos y rosetas galvanizadas—Flejes de todos las clases—Hoja lata de todas las clases y tamaños—Ollas de tres piezas, ollas y cacerolas estanías—Moldes sencillos, reforzados y remachados—Loza piedra, abrada—Porcelana, vidriera y cristalería—Ceniza de soda—Soda cáustica y variado surtido de artículos

Únicos agentes en el Uruguay de las máquinas 1/2 et 1/4 de potencia, industriales, etc., etc., etc.

Hornsby y Sons de Grantham, Inglaterra.

Portada marca legítima COCODRILLO.

LOS POLVOS DE FISON para bañar las ovejas, dar brillo y mejorar la lana, pueden ser usados en verano ó en invierno.

AUX VITICULTEURS

Graisse vos vignes sur Rupixia ou Rupixia sarà moyen efficace contre le Phyloxéra. La ferme Giot à Colonia possède un laboratoire de Rupixia et une grande quantité de ce préparé, lequel pourra être la plus résistante au Phyloxéra, et peut durer plusieurs années.

On peut visiter les plantations, etc., se faire conter les avantages que l'on trouvera en achetant ici des plantes à 1/2 et 1/4 de potencia para las plantas en racíz.

A 1/2 et 1/4 de potencia para las plantas en racíz.

LISTE DES PERSONNES de nationalité ou d'origine française qui avaient intérêt à recevoir ou à fournir des renseignements à la Légation.

Mon évidence, Novembre 9 1891.

Audap (Pierre).—Autchisky.

Beaupuy frères.—Burdell (Pierre).—Berard (Audré Alexandre).—Benvides (Vicor).

Cesini (Pierre).—Costé (Marie).—Cassassus (Lucien Lise).—Caulissens (Poumarou J.).—Caumont (E.).

Dupuy (Girons).—Dugenne (Alexandre Eugène).—Dautier (Emilio Amédée).—Doat (Jean Baptiste).

Escutier (Joseph).—Eridozaintey Etchart (Jean).—Etchartarne (P.).—Frère (Eugène).

Hecl (Felicien Emile).—Haramburu.

Jacquet (Emile).—Keromes (Fransis).

Lons (Laurent).—Lacave (Désiré Martin).

Larrey (Eugène).—Lomot o Min. née Agathe Pouilly. Laffargue (F. liz).—Lacoste (Pierre).

Noé Min. Nogaro (M. drie).

Oger (Gustave Ferdinand).

Palet (Charles).

Rey (Pierre).—Regnensi (Joseph Félix).

Rolin (Mélanie).—Rousseau (Aimé épouse Rossignol).—Rouillon (Auguste).

Sabran (Mlle).—Sintorio (Marcelino).

Talíada (Jean Baptiste).—Thouin (Josephine).

A. B. Saint Chaffray,
Ministro de Francia.

VERMOUTH ANTI ANÉMICO

URUGUAYO

MARCA REGISTRADA



Del doctor Ochoa

COMPUESTO DE EXTRACTO DE CARNE, JUGO DE UVA QUINA, CANELA, NARANJA Y VALERIANA—CON PRIVILEGIO EXCLUSIVO DEL SUPERIOR GOBIERNO.

Es incomparable a la leche y contiene las propiedades del baño y antes de cada comiendo; sobre todo para las señoras y niños.

Una copa de las usuales para el Oporto contiene más de sesenta gramos de carne.

El prospecto que cada botella lleva, indica sus virtudes.

Se vende en los establecimientos principales y principales farmacias. Depósito general Llaguno Hermanos calle Rincon 218 y Demarchi Parodi y Cia Cerrito 271.

Le Docteur Baena

A transferir son cabinet de consultation à la calle Saratogá núm. 210—Heures de 1 a 3 p.

P. S. N. C.

PACIFIC STEAM NAVIGATION COMPANY
Línea quincenal de vapores entre Liverpool, Rio

de la Plata y el Pacífico

Salidas sujetas a modificación
EN VAPOR PAQUETE INGLÉS

ORCANA

Capitan: F. E. KITE

Saldrá el 17 de Febrero de 1895

Para Rio Janeiro, Lisboa, Vigo, La Pallice, (La Rochelle, Plymouth y Liverpool).

GRAN REBAJA EN LA TARIFA DE PASAJES

PASAJES A VIGO EN 3^{er} CLASE \$ 30 ORO LIBRE DE GASTOS DE CUARENTENA

A bordo de todos los vapores se sirve vino de mesa gratis a los pasajeros

Los vapores que salen de este puerto el 13 de Abril de 1895 y el 11 de Mayo de 1895, irán directamente a Lisboa, Vigo, La Pallice, Plymouth y Liverpool, sin tocar en el Brasil.

Durante la estación de cuarentena para las procedencias del Brasil, la compañía despachará mensualmente un vapor directamente desde Europa para el Rio de la Plata.

La Compañía expide pasajes para:

Vigo,

Carril,

Coruña,

Ferrol.

Rivadeco,

Gijon,

Santander,

Bilbao.

Todos los vapores llevan médico y mucada, están iluminados a luz eléctrica, provistos de todas las mejoras modernas para la comodidad de los pasajeros.

WILSON SONS Y CA. LIMITED

AGENTES EN

MONTEVIDEO

BUENOS AIRES

Calle 25 de Mayo 214 Reconquista 365

Rio Janeiro, Santos, Bahia, Pernambuco y San Vicente C. V.

Banque Française—L. B. Supervielle

232—RUE 25 DE MAYO—234

AGENCE A BUENOS AIRES: RUE PIEDAD 309—311

La Banque émet des traites à terme, à vue et télégraphiques, sur toutes les places d'Europe, Sur Buenos Aires, Rosario, Rio de Janeiro, et ports du Brésil.

Service spécial par la poste sur tous les points de France, Italie, et Espagne. Vente et achat de billets de Banque Argentino, Brésiliens, Français, Anglais et de la Banque Nationale.

LA BANQUE: Emet des lettres de crédit, accorde et veud toute classe de fonds publics, titres o

faud des avances sur tous les fonds cotés à la Bourse.

Service Télégraphique spécial

FIL DIRECT ENTRE

Montevideo et Buenos Aires

Achat et vente d'or et de titres